

# PROCÈS-VERBAL

de la réunion du conseil d'établissement

du Centre de formation professionnelle EXPÉ

tenue le 27 novembre 2023 à 17 h  
au Centre EXPÉ - Secteur Memphrémagog, local 115  
520, boulevard Poirier, Magog, J1X 0A1

## SONT PRÉSENTS :

Lavoie, Nancy	Représentante du personnel de soutien
Morin, Myriam	Représentante du personnel professionnel
Breault, Sylvain	Enseignant, secteur Val-des-Sources
Lafond, Sonia	Enseignante, secteur Val-Saint-François
Nolet, Doris	Enseignante, secteur Memphrémagog
Thivierge, Bruno	Enseignant, secteur Memphrémagog
Boily, Josée	Représentante socioéconomique, secteur Memphrémagog
Gosselin, Jacques	Représentant socioéconomique, secteur Val-Saint-François
Longpré, Yannick	Représentant d'entreprise, secteur Memphrémagog
Bouchard, Rebecca	Élève adjointe administrative, secteur Val-des-Sources

## SONT EXCUSÉS :

Aubé, Jonathan	Parent
Lessard, Mélissa	Parent
Bibeau, Sylvie	Représentante socioéconomique, secteur Val-des-Sources
Béland, Maxime	Élève en mécanique industrielle, secteur Val-Saint-François

## INVITÉ :

Gendron, Hugues	Directeur
-----------------	-----------



## ORDRE DU JOUR TEL QU'IL A ÉTÉ ADOPTÉ

1.	OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.....	3
2.	LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	3
3.	LECTURE ET ADOPTION DU PV DU 25 SEPTEMBRE 2023 .....	3
4.	SUIVI AU PV DU 25 SEPTEMBRE 2023 .....	3
5.	QUESTIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC.....	3
6.	FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES .....	4
7.	POINTS EN CONSULTATION .....	4
8.	POINTS EN ADOPTION .....	4
8.1	Budget 23-24 .....	4
9.	POINTS EN APPROBATION .....	5
9.1	Sorties éducatives 2023-2024 .....	5
9.2	Politique d'utilisation des locaux .....	5
9.3	Utilisation du cellulaire.....	5
10.	POINTS D'INFORMATION .....	6
10.1	Personnel enseignant.....	6
10.2	Personnel de soutien.....	6
10.3	Personnel professionnel.....	6
10.4	Étudiants.....	6
10.5	Parents .....	6
10.6	Milieu socioéconomique .....	6
10.7	Entreprise .....	6
10.8	Direction.....	6
11.	COURRIER .....	6
12.	VARIA .....	7
13.	DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE .....	7
14.	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE .....	7

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président, M. Yannick Longpré, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Yannick Longpré procède à la lecture de l'ordre du jour.

CÉ-23/24 - 012

Sur une **PROPOSITION** de M. Bruno Thivierge, **appuyé** par M. Jacques Gosselin, **IL EST RÉSOLU unanimement** d'adopter l'ordre du jour du conseil d'établissement du 27 novembre 2023 tel que présenté.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DU PV DU 25 SEPTEMBRE 2023

Des modifications doivent être apportées au procès-verbal :

À la page 7, premier encadré, remplacer « politique de dépenses » par « projet éducatif ».

À la page 8, point 12.8, remplacer « elle constate » par « Mme Nancy Lavoie ».

CÉ-23/24 - 013

Sur une **PROPOSITION** de Mme Josée Boily, appuyée par Mme Doris Nolet, **IL EST RÉSOLU unanimement** d'adopter le procès-verbal du 25 septembre 2023 avec les modifications demandées.

## 4. SUIVI AU PV DU 25 SEPTEMBRE 2023

M. Hugues Gendron mentionne que les modifications proposées sur le projet éducatif ont été faites.

## 5. QUESTIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

## 6. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES

Il y a une formation obligatoire pour les membres du CÉ. Les capsules vidéo sont disponibles sur le site du ministère de l'Éducation et via le lien inscrit dans l'ordre du jour envoyé par courriel.

## 7. POINTS EN CONSULTATION

Aucun.

## 8. POINTS EN ADOPTION

### 8.1 Budget 23-24

Monsieur Hugues Gendron présente les documents du budget révisé 2023-2024 des dépenses et celui des revenus. Les documents attestent que le budget est équilibré.

Sur cette présentation, on constate les changements suivants :

Une baisse significative des dépenses en secrétariat et comptabilité. L'an dernier, des ressources enseignantes supplémentaires ont été octroyées pour la planification et l'organisation de la fusion et de l'arrimage, ce qui explique cette diminution.

Une baisse est également constatée en lancement d'une entreprise. Il n'y a maintenant qu'une seule enseignante et non deux comme l'an passé.

Pour les revenus, les montants sont sensiblement les mêmes que l'an passé.

CÉ-23/24 - 014

Sur une **PROPOSITION** de M. Jacques Gosselin, appuyé par Mme Myriam Morin, **IL EST RÉSOLU unanimement** d'adopter le budget tel qu'il a été présenté.

## 9. POINTS EN APPROBATION

### 9.1 Sorties éducatives 2023-2024

Aucune demande.

### 9.2 Politique d'utilisation des locaux

Cette politique a été envoyée avec l'ordre du jour. C'est une copie conforme de l'année dernière. Cependant, pour l'année 2023-2024, il y a l'ajout d'un partenariat avec Nez rouge : en échange du prêt de nos locaux et de notre matériel, la publicité du centre apparaît sur les chandails, les véhicules et les documents de Nez rouge. Belle visibilité dans la population.

CÉ-23/24 - 015

Sur une **PROPOSITION** de M. Bruno Thivierge, appuyé par Mme Josée Boily, **IL EST RÉSOLU unanimement** d'adopter la politique d'utilisation des locaux telle qu'elle a été présentée.

### 9.3 Utilisation du cellulaire

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, il sera interdit d'utiliser le cellulaire, les écouteurs et tout autre appareil électronique dans les locaux du centre. Ces derniers peuvent être utilisés si l'enseignant le permet pour un travail. Il est possible qu'un élève ayant un plan d'intervention ait accès à ces outils. Il y a des conséquences pour les manquements :

1 : avertissement

2 : confiscation durant la période de cours

3 : exclusion de l'élève du groupe et signature d'une entente avec le tuteur

4 : rencontre avec la direction

CÉ-23/24 - 016

Sur une **PROPOSITION** de Mme Nancy Lavoie, appuyée par Mme Doris Nolet, **IL EST RÉSOLU unanimement** d'adopter la politique de l'utilisation du cellulaire telle qu'elle a été présentée.

## **10. POINTS D'INFORMATION**

### **10.1 Personnel enseignant**

Mme Doris Nolet mentionne que la semaine d'intégration en secrétariat-comptabilité est très appréciée. Les enseignantes constatent que cela aide énormément les élèves.

### **10.2 Personnel de soutien**

Mme Nancy Lavoie explique que dû à la surcharge de travail causée par le programme Offensive formation en construction, deux personnes la soutiennent dans ses tâches de secrétaire et c'est fort apprécié.

### **10.3 Personnel professionnel**

Mme Myriam Morin parle de l'Offensive formation en construction.

### **10.4 Étudiants**

Aucun commentaire.

### **10.5 Parents**

Absent.

### **10.6 Milieu socioéconomique**

Aucun commentaire.

### **10.7 Entreprise**

M. Yannick Longpré parle des enjeux économiques actuels.

### **10.8 Direction**

Il y a quelques semaines, le premier ministre a annoncé l'Offensive formation en construction. M. Hugues Gendron mentionne que le programme n'est pas ouvert encore puisqu'il recherche des enseignants et des locaux. La date de début de ce programme est prévue en janvier 2024.

## **11. COURRIER**

Aucun.

## 12. VARIA

Aucun.

## 13. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La date de la prochaine séance est le 29 janvier 2024, à Windsor.

## 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ-23/24 - 017

Tous les points étant traités, à 18 h 39, sur une **PROPOSITION** de M. Bruno Thivierge appuyé par Mme Myriam Morin, **IL EST RÉSOLU unaniment** de lever la réunion.

---

*Yannick Longpré*  
*Président*

---

*Hugues Gendron*  
*Directeur*